Vol. 11 Morinville, 9 Juin 1910 No 14

LE PROGRES

Directeur-Gerant : Omer St-Germain

" Notre Religion, notre langue, nos droits "

LETTRE PASTORALE

DES

Peres du Premier Concile Plenier de Quebec

19 SEPTEMBRE---1er NOVEMBRE 1909

L'esprit chretien dans l'individu, dans la famille et dans la societe

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés religieuses et à tous les Fidèles du Canada, Salut et Bénédiction en N. S.

Nos très chers frères,

L'Église du Canada a tenu son premier Concile plénier. Réunis dans la vieille cité de Champlain, où vibrent encore les échos des inoubliables fêtes du troisième centenaire, groupés autour du tombeau où réposent, sous la garde fidèle du Séminaire, les restes vénérés du premier évêque de Québec, vos pasteurs ont étudié, dans la paix, dans l'union des esprits et des cœurs, les meilleurs moyens de promonvoir en ce pays les intérêts de l'Eglise et des âmes. Après avoir mis leurs délibérations sous la conduite de l'Esprit-Saint et avoir fait appel aux conseils des hommes les plus remarquables par leur science, leur sagesse et leur piété, ils ont réglé ce qui leur a paru utile au bien spirituel des fidèles confiés à leurs soins.

Les décrets du Concile, après avoir été soumis à Rome, vous seront communiqués et deviendront une lumière pour votre foi, une règle pour vos mœurs. Mais nous voulons, nos très chers frères, vous ouvrir aujourd'hui nos cœurs pour vous remercier des ferventes prières que vous avez adressées au ciel, afin d'attirer les bénédictions de Dieu sur nos importants travaux. Vos prières ont été exaucées, et nous avons ressenti les salutaires effets de la protection divine. Jésus-Christ, qui a promis d'être avec les siens quand ils s'assembleraient deux ou trois en son nom, a sensiblement manifesté sa présence dans ces solennelles réunions où prêtres et évêques, animés de l'esprit du divin Maître, n'avaient d'autre ambition que d'affermir son œuvre et d'étendre son règne.

Vos actions de grâces se joindront donc aux nôtres, maintenant ; avec nous, vous bénirez Dieu qui nous donne des preuves si touchantes de sa bonté. Et pour que votre reconnaissance ne soit pas vaine, vous tâcherez de mériter de plus en plus ses faveurs, en accomplissant toujours plus fidèlement sa sainte volonté.

Dans cette lettre pastorale, qui complète les travaux du Concile, nous unissons nos voix et nos cœurs pour vous donner un solennel témoignage de notre affection, et jeter dans vos esprits la semence des bons conseils. C'est l'Eglise du Canada tout entière qui vous parle par notre bouche. Vous recevrez avec respect et méditerez avec soin ses enseignements qui ont pour objet vos meilleurs intérêts spirituels.

Nous inspirant de l'admirable programme que Pie X s'est tracé dès le début de son règne, convaincus, comme lui, que les individus et la société ne peuvent être sauvés que s'ils s'appuient (sur le fondement qui a été posé et qui est le Christ-Jésus,) nous joignons notre voix à la sienne pour vous exhorter à "tout restaurer dans le Christ" et à bien pénétrer de son esprit votre vie privée, votre vie domestique et votre vie sociale.

I

L'ESPRIT CHRÉTIEN DANS LA VIE PRIVÉE

Le grand devoir du chrétien est de travailler à reproduire, dans sa vie personnelle, les traits essentiels de la vie du Sauveur. C'est à quoi nous exhorte l'Apôtre quand il demande " que la vie de Jésus soit manifestée en notre chair mortelle. " Appliquez-vous, nos très chers frères, à bien comprendre le sens de ces paroles, et acceptez-en généreusement les conséquences pratiques.

1o LE MODÈLE DE LA VIE CHRÉTIENNE

La première de ces conséquence, c'est qu'il faut chercher à bienconnaître le modèle proposé à notre imitation. Saint Paul demandait aux Corinthiens d'être ses imitateurs, comme lui-même l'était du Christ."

Mais il avertissait que, pour en arriver là, il s'adonnait à l'étude constante du divin modèle; et c'est avec une fierté tout apostolique qu'il ajoutait : " Tant que j'ai été parmi vous, je n'ai point fait profession de savoir autre chose que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié."

Méditez bien cette leçon, nos très chers frères, et pénétrez-vous de la nécessité où sont les chrétiens d'étudier la vie de Notre-Seigneur, afin de suivre ses exemples. Hélas cette science de Jésus n'est pas celle dont on se montre le plus avide. Bien peu nombreux sont ceux qui ouvrent assidûment le saint évangile pour se mettre en face du divin Maître, le voir agir, l'entendre parler, et pour entrer avec lui dans une intime et salutaire familiarité! On est très curieux des sciences profanes ; on se pique de ne rien ignorer des éléments et des personnages qui occupent l'opinion, de Jésus-Christ que sait-on de précis? Quel soin prend-on de garder en bonne lumière sa figure divine, ses conseils et ses préceptes, ses bienfaits et ses vertus?

Et, cependant, plus que jamais il devient nécessaire à quiconque veut vivre de la foi et être un vrai chrétien de se mettre sérieusement à l'école du Christ, et d'apprendre de lui les règles et la pratique de la sagesse. L'enfer, qui ne saurait prévaloir contre le Fils de Dieu, déchaine pourtant contre lui toutes ses fureurs et s'acharne à le rendre méconnaissable aux yeux des hommes. Après les multiples hérésies qui ont tenté, au cours des siècles, de travestir sa doctrine, voici que, en ces derniers temps, une erreur qui résume toutes les autres, en les aggravant, s'attaque à la personne même du divin Rédempteur.

Sous pretexte de nous offrir un Christ nouveau, plus conforme à la science, les modernistes ne nous présentent plus qu'une caricature du Sauveur. En contemplant cet odieux travestissement, nous pouvons bien répéter avec douleur les paroles que suggérait à Isaïe la vision prophétique du Messie dans sa passion : " Nous l'avons vu, et il était défiguré, et nous ne l'avons point reconnu."

Tout autre est le Christ que l'Eglise adore et que l'évangile et la tradition nous présentent, le Dieu fait homme, qui a apporté sur la terre la vraie lumière, qui a fondé dans son sang une institution divine comme lui-même, et qui continue à enseigner aux hommes toute vérité. Vicaire de ce Christ sur la terre, le souverain Pontife nous demande de restaurer en lui notre vie tout entière, et, pour cela, de bien fixer dans notre esprit sa véritable image.

(Suite au prochain numéro)

A NOS LECTEURS

Ce que sera notre journal

Dans la Province d'Alberta où la population se compose de nationalités diverses, Morinville étant le centre d'un territoire formé de plusieurs paroisses presque exclusivement canadiennes-françaises et catholiques, il convenait que de là partit le mouvement tendant à faire connaitre notre élément et à lui assigner la place qu'il doit occuper dans les destinées de cette province.

Aussi, quelques compatriotes, grâces aux sacrifices qu'ils n'ont pas craint de s'imposer, au patriotisme éclairé qui les anime, à l'esprit d'initiative qui les guide et à l'encouragement qu'ils reçoivent de tous, sont parvenus à doter les Canadiens-Français d'un nouvel organe qui, par des efforts constants, travaillera à la conservation de ce que nous avons de plus cher : notre religion, notre langue ; et à la revendication de nos droits.

Mais si, comme race nous voulons garder notre personnalité, ce qui nous distingue essentiellement des autres, nous n'emploierons pas moins de zèle et d'ardeur, non pas à la fusion, mais à l'union de toutes les races qu'abrite le drapeau britannique, en Amérique, d'où dépend, croyons-nous, la prospérité de notre pays et la grandeur de la nation canadienne.

Il convient aussi qu'un journal se préoccupe des questions politiques et sociales.

Tout d'abord, il doit avoir un parti. Nous adoptons les principes du parti libéral, parce que, d'après nous, ils sont les plus propres au développement de l'activité humaine et les plus aptes à stimuler le progrès général dans notre pays. Si nous sommes attachés à ses principes, nous ne sommes esclaves de personne. En d'autres termes, tel qui se proclame libéral, peut s'attendre de notre part à autre chose qu'au maniement empressé de l'encensoir après chacun de ses actes, s'il vient à s'écarter de ses principes.

Impitoyables pour les fanatiques et les coquins, nous userons largement de tolérance envers les gens de bonne foi, quoique ne partageant pas nos opinions, voire même nos convictions, et pour tous, nous serons justes, prenant volontiers sous notre protection les minorités que la force brutale du nombre menace d'écraser.

BELLE DEMONSTRATION RELIGIEUSE

Un spectacle des plus édifiants et des plus propres à proclamer hautement la foi catholique et l'esprit religieux de nos populations canadiennes-françaises, a eu lieu dimanche dernier, dans notre village, à l'occasion de la procession de la Fête-Dieu.

L'imposante cérémonie eut lieu à l'issue de la grand'messe.

Tout le long du parcours, les zélés paroissiens avaient décoré leur résidence et hissé bien haut, drapeaux et oriflammes.

Tous les catholiques de la paroisse, sans exception, fiers de l'insigne honneur d'accompagner dans sa visite, le Divin Maître, prirent place dans le glorieux défilé.

Les différentes confréries d'hommes et de femmes, ainsi que les sociétés catholiqnes, avec bannières et drapeaux, se pressèrent en rangs serrés, autour du dais royal pour former une garde d'honneur à l'Auguste Visiteur.

Deux reposoirs avaient été érigés et habilement décorés sous les soins des Révérendes Sœurs et des Dames du village.

C'est surtout à ces deux endroits que l'on a pu constater avec une pieuse émotion, combien est grande et toujours vivace, chez les nôtres, la foi catholique, héritage sacré, que nous ont transmis nos ancêtres, et qui, toujours se conserve intacte au sein de la nation, à l'ombre du clocher paroissial.

Le grandiose spectacle de l'adoration du Dieu Eucharistique par cette foule considérable, composée de toutes les classes de la société, de personnes de tout âge et de toutes conditions, mais animées du même esprit de foi, agenouillée sur la terre nue, tête découverte, priant avec ferveur et dévotion, allait droit au cœur, et plus d'un à la vue de cette scène du ciel a senti monter à ses yeux, de douces larmes de bonheur.

Aussi, est-il juste d'espérer que ce rapide passage au milieu de nous, du Maître de l'univers, témoin de notre foi et de notre confiance en sa miséricorde, aura pour effet d'attirer sur nous, ses bénédictions et de nous accorder ses faveurs.

Soyons donc fiers d'être catholiques, et sachons, quand les circonstances se présentent, faire comme nos compatriotes de Morinville.

Pour Dieu et la Patrie!

LEGAL, ALTA.

La procession du T.-S. Sacrement a lieu dimanche dernier avec grande pompe. Un grand nombre de fidèles se sont fait un devoir d'accompagner N. S. sur son passage. C'était réellement beau voir cette foule recueillie circulant par nos principales rues.

MM. Paiement, de Morinville, ont depuis quelques jours la direction de l'Hôtel de St-Emile. Nous sommes certains que ces messieurs donneront satisfaction au public sous tous les rapports.

M. L. Martin, propriétaire du terrain avoisinant le village au sud-ouest, vient de se rendre acquéreur de la ferme de M. Weber, à 2 milles au sud du village, pour la somme de $1.750.00

Mr M. Séguin, qui a acheté l'emplacement de Mr V. Cyr a fait d'importantes améliorations à sa maison.

Etaient de passage à St-Emile dans le cours de la semaine, Mr le Dr McLean, d'Edmonton, qui est venu visiter la section de terre qu'il a achetée à 2 milles au sud-ouest du village. Ce Mr s'est déclaré enchanté de ce qu'il a vu.

Aussi en visite chez Mr Camille Bruyère, de Legal; Mr D. Cloutier, de Morinville, son beau-frère.

Mr Zotique Sauvé a vendu sa propriété à Mr Wilfrid Gariépy, d'Edmonton.

Mr Sauvé a acheté de Mr Provost, un acre de terre comprenant huit lots dans le village.

AURONS-NOUS UN MINISTRE ?

L'hon. Rutherford a résigné comme premier-ministre. L'hon. A. L. Sifton, juge en chef de la Cour Suprême pour l'Alberta, a été appelé à former un ministère.

Jusqu'ici les membres du nouveau cabinet sont : Hon. A. L. Sifton, trésorier, président du conseil et ministre des Travaux Publics ; Hon. Charles Mitchell, procureur-général et ministre de l'Instruction publique ; Hon. A. J. McLean, secrétaire provincial, Hon. Duncan Marshall, ministre de l'Agriculture.

Nous ignorons si c'est là le choix définitif et complet, non susceptible de transformation ou d'addition.

Quoiqu'il en soit, nous remarquons avec regret que nous ne sommes pas représentés, et rien ne présage que nous le serons.

Dans la provinces, les catholiques forment une notable partie de la population, et parmi les catholiques, les Canadiens-français sont sans contredit les plus nombreux.

Il serait juste qu'un des ministres soit canadien-français et catholique.

Nous avons une foule de nos compatriotes dignes de nous représenter et ayant toutes les qualités requises pour faire bonne figure dans le nouveau cabinet.

Dans la province sœur le principe que nous suggérons de mettre en pratique ici, a été franchement admis. L'Hon. A. Turgeon est en charge d'un des plus importants départements.

Nous espérons que le ministère actuel saura être aussi large et aussi équitable que l'est celui de la Saskatchewan.

La pratique commerciale sur le choix d'un negoce

PREMIER ARTICLE

Choisissez un commerce : 1o Dont vous connaissez bien les détails ; 2o Pour lequel vous avez un capital suffisant ; 3o Pour lequel vous avez du goût, des dispositions.

C'est une idée qui prévaut généralement parmi les hommes engagés dans des affaires peu rémunératives au début, que tout autre négoce est meilleur que celui dans lequel ils se sont lancés. Ceux qui, trop facilement persuadés d'un faux départ en affaires, sont toujours prêts à aller aux conséquences extrêmes et à faire de fréquents changements, demeurent généralement pauvres toute leur vie.

Ceci signifierait simplement qu'une telle opinion n'est jamais le résultat d'une observation précise sur les profits de divers genres de commerce, mais plutôt une conclusion ou une supposition faite sans réflexion.

" Je gagne assez médiocrement ma vie dans mon commerce, et voyez Jacques, Bernard, Mathieu et presque tous ceux qui m'entourent faire de l'argent, et la seule raison, c'est que mon négoce est pauvre en lui-même."

Voilà sinon le langage, du moins la pensée de plus d'un négociant découragé.

Si le pauvre homme connaissait les soucis et les vexations de ceux qui l'entourent, il cesserait de les jalouser et serait satisfait de continuer à travailler industrieusement dans sa propre occupation. Si les pensées de ses voisins lui étaient révélées, il trouverait que très souvent, tous lui envient son apparente prospérité. " Tout ce qui luit n'est pas or, " est un vieux proverbe que de telles gens devraient se rappeler à la mémoire pour leur grand bien, quand ils voient quelque négociant voisin donner l'indice d'un commerce devenu prospère en quelques mois.

La fortune est rarement accumulée autrement que par un effort soutenu et persistant dans une même direction ; et conséquemment il peut paraitre long au jeune homme ambitieux avant que la récompense n'arrive. Persévérer industrieusement, c'est le dernier mot du commerce; tout effort spasmodique ou spéculatif, ce qu'on appelle " vouloir aller trop vite en affaire," loin de hâter le succès vous fait souvent perdre le fruit de plusieurs années de travail, en dirigeant l'attention du côté opposé à la sobre et pratique routine des détails, si essentielle au succès, et en vous causant de paraître inquiets ou découragés, cherchant une solution extrême durant une période de stagnation.

Heureusement dans notre pays, quoiqu'il y ait de grandes différences relativement au profit à retirer des divers genres de commerce, il y en a très peu avec lesquels un homme industrieux et prudent ne puisse faire quelque argent, non seulement suffisant pour élever une famille, mais quelque chose de plus ; une accumulation quelconque pour ses vieux jours.

Mais aucun homme prudent ne voudrait se lancer dans un commerce avec l'espoir du succès, s'il n'est familier avec les détails, ou avec un capital insuffisant. Et même qu'il eût suffisamment de savoir et d'argent, si son négoce lui répugne dans beaucoup de ses détails, ou bien si avec tout son talent et son capital il ne peut faire plus que de gagner médiocrement sa vie, il deviendra bientôt tiède et irrésolu dans la direction de ses affaires, et par conséquent les rendra encore moins profitables. Il est alors indispensable au succès qu'un homme affectionne beaucoup son commerce, et pense qu'il est exactement celui qui convient à ses dons particuliers et à ses aptitudes.

Les connaissances requises pour un commerce ne devraient pas être un savoir superficiel sur les articles achetés ou vendus, mais devraient s'étendre aux minutieux détails des diverses qualités de chaque marchandise ; aux avantages et désavantages résultant pratiquement dans l'usage d'aucune de ces différentes qualités ; aux causes d'augmentation et de diminution de demandes ; aux périodes de facilité d'achats et de ventes ; et aussi à la " mode " c'est-à-dire au goût dominant des acheteurs, selon la clientèle qu'on a, selon la saison aussi, lequel goût gouverne ou influence toutes les opérations du commerce, ou du moins la plus importante, la vente.

J. AUGUSTE GALIBOIS

Nous demandons des correspondants dans tous les centres canadiens-français de l'Alberta et de la Saskatchewan, ainsi que des agents pour recueillir les abonnements et les annonces.

LE PROGRES

Journal Hebdomadaire

Imprimé et publié à Morinville, Alberta, par " La Compagnie de Publication du PROGRES Limitée," tous les jeudis

TARIF DES ABONNEMENTS :

CANADA, ... $1.00 par année
ETATS-UNIS et EUROPE, $1.50 " "

Toutes communications doivent être adressées

LE PROGRES,
Morinville, Alberta.

MORINVILLE, JEUDI, 9 JUIN 1910

LE "PORK PACKING PLANT" PROJETE

Notre siècle est particulièrement remarquable par l'idée d'unión qui germe et grandit dans toutes les classes de la société. Dans les centres où fleurit l'industrie, les diverses catégories d'ouvriers se forment en associations, afin de se protéger contre l'égoïsme, souvent même contre l'inhumanité des capitalistes. Partout, les différents corps de métiers s'unissent dans le même but. Il semble que chez les cultivateurs seuls, cette idée si féconde en bon résultats, ne soit pas rèçue ou demeure stérile. Plus d'une fois pourtant, ils ont été victimes des flnctnations désastreuses que les " trusts " créent dans le commerce des produits de la ferme.

Cependant ils n'ont encore rien fait pour conjurer ce fléau qui atteint autant le producteur que le consommateur.

Or, voici que le Gouvernement de l'Alberta, considérant sans doute que la population de cette province se composé surtout de cultivateurs, suggère à ces derniers le moyen d'éviter de semblables desastres, et offre les secours opportuns pour remédier dans une certaine mesure à cette plaie qui les ronge.

Le gouvernement a cousidéré cette question au point de vue de l'industrie du porc.

Les " trusts " sur les viandes, qui existent aux Etats-Unis et dont les abus criants ont, il y a quelque temps, soulevé l'indignation populaire, au point que, chez nos voisins, un grand nombre de personnes se sont privées de cette nourriture substantielle pendant plusieurs mois, semblent justifier amplement les efforts du gouvernement en vue d'enrayer dans cette province pareille exploitation des classes agricoles et ouvrières.

A l'heure actuelle, il est vrai, le porc se vend cher, mais advienne une surproduction ou une demande moins considerable au " Pork Packing Plant " d'Edmonton, seule industrie de ce genre existant dans l'Alberta, le cultivateur sera forcé de donner ses produits à vils prix.

Pour parer à ces éventualités, le gouvernement suggère simplement aux fermiers de se former en association et sous certaines conditions, il leur fournira les capitaux nécessaires pour bâtir un ou des " Pock Packing Plants" et les mettre en opération.

Pour expliquer ce projet, nous ne saurions mieux faire que de donner un résumé substantiel de la conférence que Mr W. F. Stevens a faite à Morinville, samedi soir, 4 juin courant.

Nous devons d'abord féliciter et remercier ceux qui se sont fait un devoir d'assister à cette intéressante conférence. L'auditoire, quoique assez nombreux pour satisfaire le conférencier, aurait pu, ce semble, être beaucoup plus considérable. Les fermiers devraient montrer un peu plus d'empressement, quand d'autres font des démarches dans leur seul intérêt.

RÉSUMÉ DE LA CONFÉRENCE DE Mr W. F. STEVENS

En juillet 1908, le gouvernement a nommé une commission dont le devoir était de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour maintenir stable l'industrie du porc.

Le 7 janvier 1909, la commission à fait son rapport. Voici ce qu'elle propose :

Le gouvernement fournira les capitaux nécessaires, soit $100.000 pour bâtir un " Pork Packing Plant ", et $100.000 pour le mettre en opération. Il n'en sera pas propriétaire et n'aura aucune affaire dans l'administration.

C'est un prêt de ces sommes qu'il fait aux fermiers aux conditions suivantes ;

Ces derniers devront se former en association, par suite, élire un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et des directeurs compétents, s'engager à fournir au moins 50.000 porcs par année pendant cinq ans.

Sur livraison des porcs, le vendeur recevra en argent comptant ⅔ de la valeur d'après estimation, l'autre tiers étant reservé pour couvrir les frais de transport, de boucherie, d'empaquetage et de mise sur le marché.

Après la vente, tous les frais étant déduits, le reliquat sur le tiers retenu et si le prix de vente excède l'évaluation prémitive, le surplus seront remis aux vendeurs.

Pour rembourser les sommes avancées par le gouvernement, il sera retenu ¼ de centin par livre sur le porc vivant, et ce ¼ de centin sera une part pour autant dans l'association.

Par contrat, chaque fermier s'engage à vendre au " Pork Packing Plant ", tous les porcs qu'il a à vendre et à en fournir un nombre spécifié. Si par sa faute, il ne fournit pas ce nombre, ou en vend à d'autres personnes, il devra payer $2.00 par porc ainsi vendus, ou qu'il ne fournit pas. Cependant, s'il ne peut remplir son angagement soit parce que les récoltes ont manqué, soit pour toutes autres causes qu'il lui est impossible de contrôler, il n'est pas tenu de payer la dite somme.

Si un fermier vend son terrain ou partie de son terrain, le contrat est annulé complètement ou en proportion de ce que vendu.

Il sera alloué un taux de transport uniforme, que les porcs soient expédiés de I0 ou 75 milles du " Pork Packing Plant. "

L'endroit ou ce dernier sera construit n'est pas encore désigné. Ce sera probablement dans un centre où l'on fait le plus en grand l'élevage du porc.

Afin de mettre plus au courant de cette question ceux qui n'ont pas eu l'avantage d'assister à la conférance, nous donnous la traduction en blanc du contrat que chaque fermier devra signer :

CONTRAT RE PORK PACKING PLANT

Au ministre d'Agriculture,
Pour la Province d'Alberta.

Je .... (propriétaire ou occupant) du quart .... de la section ....canton .... rang .... ouest du .... méridien, dans la Province d'Alberta, promets de me comformer aux conventions suivantes :

Que si le Gouvernement d'Alberta établit un " Pork Packing Plant " dans la dite Province d'Alberta en conformité avec et selon le plan soumi dans le rapport de la commission nommée le troisième jour de juillet, 1908, pour s'enquérir et faire rapport sur les conditions concernant le marché et la préparation des porcs et des produits y relatifs dans la Province d'Alberta et s'il serait désirable ou non que le gouvernement érige ou aide à ériger un ou des " Pork Packing Plants," et généralement pour s'enquérir et faire rapport sur les meilleurs moyens à prendre, étant données les conditions de la Province, pour assurer à l'éleveur de porcs un bon prix pour ses produits, lequel rapport porte la date du septième jour de janvier, 1910, je deviendrai patron du dit " Pork Packing Plant " et membre de toute association y relative, tel que suggéré dans le dit rapport et fournirai chaque année pendant la période de cinq ans du commencement des opérations du dit " Pork Packing Plant " et délivrerai au dit " Pork Packing Plants " ou à ses agents au moins .... porcs en bonnes conditions pour le marché et assez gras pour les besoins du dit " Plant."

Que je ne vendrai aucun porc à d'autres personnes ou compagnies durant la dite période d'années, mais je vendrai au dit " Plant " tels porcs que j'ai à vendre au-dessus du dit nombre de .... (les porcs pour la reproduction exceptés) et dans le cas où je disposerais de quelques-uns de mes porcs contrairement à ces conventions, ou si je manque de fournir le dit nombre de .... porcs par année au dit " Plant," je paierai à la dite association ou aux directeurs du dit " Plant " la somme de deux dollars ($2.00) pour chaque porc ainsi disposé contrairement à ces conventions et je paierai la somme de deux dollars ($2.00) pour chaque porc que je manquerai de fournir suivant ces conventions.

Pourvu que si les récoltes font défaut par suite des conditions défavorables du climat ou pour toute aut[illegible]e (laquelle n'aurait pu ét[illegible] par l'exe[illegible]e de

(Suite à la 4ième page)

MAI

Hosanna ! La forêt renaît de ses ruines ;
La mousse attache au roc son manteau de velours ;
La grive chante ; au loin, les grands bœufs de labours
S'enfoncent tout fumants dans les chaudes bruines ;

Le soleil agrandit l'orbe de son parcours ;
On ne sait quels frissons passent dans les ravines ;
Et dans l'ombre des nids,---fidèle aux lois divines,
Bientôt va commencer la saison des amours !

Aux échos d'alentour chantant à gorge pleine,
Le semeur, dont la main fertilise la plaine,
Jette le froment d'or dans les sillons fumés.

Sortons tous ; et groupés sur le seuil de la porte,
Respirons à loisir le vent qui nous apporte
Comme un vague parfum de lilas embaumés.

LOUIS FRECHETTE
(L'année Canadienne.)

LES DEUX BLESSURES

Comme Sergy passait rapidement devant la loge, la concierge, d'un petit coup sec frappé sur la vitre de sa porte, l'invita à s'arrêter.

Le locataire, un jeune homme de vingt-cinq à vingt-six ans, grand, mince, d'allure sympathique et de tenue correcte, presque sévère, rebroussa chemin.

---Une lettre ? fit-il en s'approchant du judas que la femme avait ouvert.

---Non, monsieur Sergy ! C'est le gaz ! On est venu hier, et l'employé a dit qu'il repasserait cet après-midi ! est-ce que vous serez là ?

---Je l'espère, je vais simplement faire un tour, en attendant que ma voiture vienne, vous savez, la jeune fille du dessous---veuille bien me permettre de travailler.

---Toujours son piano.

---Plus que jamais, madame Parrel ! Et si cela continue, je serai forcé de déménager ! C'est un supplice ! Je ne sais pas comment ses parents eux-mêmes ne deviennent pas enragés ! Ils doivent être sourds là-dedans ! Je...

Il allait continuer cette diatribe contre la mélomanie lorsqu'il s'aperçut que la concierge se livrait à cette très expressive mimique des lèvres et de la main par laquelle on recommande le silence.

Instinctivement, il se retourna et se trouva nez à nez avec un garçon de son âge à peu près, taillé en force et de mise plus qu'élégante, qui le toisait, et qui lui dit avec un sourire non exempt d'impertinence :

---Mais non, monsieur, nous ne sommes pas sourds ; et la preuve... vous voyez, c'est que j'ai entendu, même sans le vouloir, vos doléances.

---Et puis-je savoir, répliqua Sergy, ce qui vous autorise à me mettre au courant de vos indiscrétions ?

---Je pourrais vous répondre que je n'ai besoin de l'autorisation de personne pour dire à qui me plaît ce que bon me semble : j'aime mieux vous informer que je suis le frère de la jeune fille qui a l'audace de troubler votre quiétude, et qu'en cette qualité je vous prie de mettre à l'avenir un peu plus de réserve dans vos confidences... vis-à-vis d'elle et de nous.

Tout en escarmouchant ainsi, ils avaient fait quelques pas, tandis que la concierge, peu soucieuse de se mêler à la querelle, se renfermait dans sa loge.

---Des leçons, monsieur, riposta Sergy, j'en donne quelquefois, mais je n'en reçois pas !

---C'est de votre part un peu trop de présomption !

---Et de la vôtre un peu trop d'insolence !

---Vous parleriez sans doute un peu moins haut sur un autre terrain !

---Il ne tient qu'à vous de vous en assurer.

---Voici ma carte, monsieur !

---Voici la mienne.

Ils se saluèrent et tirèrent chacun de son côté.

* * *

Sergy était en somme assez ennuyé de l'aventure. Apprenti de lettres, en possession depuis la mort de ses parents de quelques rentes qui lui permettaient d'attendre le succès entrevu déjà, grâce à un livre et à quelques articles remarqués de la critique, il n'avait jamais consacré aux sports en général et à l'escrime en particulier que de rares loisirs.

Mais, comme il était brave, orphelin et célibataire, il prit son parti de l'évènement en philosophe, et, malgré les bruits peu rassurants recueillis de-ci de-là sur l'habilité aux armes de M. Georges Darbois, son adversaire, il repoussa toute tentative de conciliation.

Une rencontre à l'épée fut donc décidée. Elle eut lieu le lendemain, aux environs de Paris, et ne donna lieu à aucune surprise. Au premier engagement, Sergy, qui ne tenait même pas sa garde, eut l'épaule traversée, un peu au-dessus de la cavité glénoide, ainsi que le constatèrent savamment, après le médecin, les termes du procès-verbal.

Bien que la blessure ne présentait aucun caractère de gravité, il dut garder le lit pendant près de trois semaines, au cours desquelles M. G. Darbois fit prendre chaque jour des nouvelles de son antagoniste malheureux.

En dehors de ces égards que témoignait le vainqueur au vaincu, il était évident que les voisins du dessous n'ignoraient point ce qui s'était passé, et qu'il avait acquis de ce chef quelque droit à leur compassion, car... le piano s'était tu. Melle Darbois, qui s'était toujours un peu moins souciée de l'écrivain que de sa première natte, ménageait les nerfs et le repos du blessé. "Mais, pensait-il, ce n'est que partie remise ! Dès qu'elle apprendra mon rétablissement, elle rattrapera les croches perdues ! "

Eh non ! elle ne les rattrapera pas ! Il était debout depuis quelques jours déjà, il allait, venait, travaillait même... Et le piano se taisait toujours ; chose étrange, ce silence persistant l'agaçait, l'irritait presque autant que le troublait le bruit autrefois. Comme ces gens que l'orage épouvante, et qui, après l'éclair, attendent avec angoisse le coup de foudre qui les ébranlera jusqu'au tréfonds de leurs moelles, il demeurait sans cesse sur le qui-vive lui aussi et il s'exaspérait que n'éclatât pas le tonnerre redouté. A tout instant il se posait des questions comme celles-ci : " Les voisins ont-ils vendu leur piano ? " ou " La jeune fille est-elle en voyage," " Y a-t-il nuelqu'un de malade chez eux ? "... et il était sur le point de se résoudre à interroger la concierge, quand cette dernière précisément vint lui demander l'autorisation d'introduire M. Georges Darbois !

---Qu'est-ce qu'il peut bien me vouloir, dit Sergy, stupéfait ! Enfin... qu'il entre !

Le jeune homme s'avança, les mains tendues, et ses premiers mots furent :

---Ah ! monsieur, comme je regrette que ce ne soit pas vous qui m'ayez gratifié d'une estocade !

A quoi Sergy ne put s'empêcher de répondre en souriant :

---Moi aussi... A condition, corrigea-t-il, que vous en ayez été quitte à aussi bon compte.

La conversation, engagée de la sorte prit rapidemedt un tour familier, presque amical ; duel de courtoisie cette fois, où chacun d'eux revendiquait tous les torts ; et comme Sergy s'obstinait à ne pas céder de terrain...

---Je voudrais vous accorder sur ce point votre revanche, lui dit Darbois, que je ne pourrais pas, puisque tout le monde chez nous s'est attaché à me démontrer que j'avais commis une mauvaise action. Mon père et ma mère me tiennent rigueur ; quand à Madeleine, ma sœur, ce n'est pas à moi qu'elle s'en prend, la pauvre, mais à elle seule. Elle ne se pardonne pas d'avoir failli causer la mort d'un homme, et pour se punir, elle a juré de ne plus ouvrir son piano, vous vous en êtes apercu, n'est-ce pas ? et elle se prive ainsi de son unique plaisir, de la musique qui lui servait à bercer les rêves et les illusions de ses dix-huit ans. Et cela ne serait rien... mais sa tristesse nous désole !.. Vous m'avez affirmé tout à l'heure que vous ne m'en voulez pas ! Eh bien, soyez généreux jusqu'au bout. Venez avec moi, permettez-moi de vous présenter à elle, de lui montrer que vous êtes sain et sauf... et même, vous me feriez une telle grâce ! que vous acceptez mon amitié.

De nouveau, il offrait ses deux mains que Sergy pressa de grand cœur.

---J'allais vous offrir la mienne, dit-il avec émotion... Et après avoir hésité un instant : Quand à cette visite... la croyez-vous vraiment bien nécessaire ? Est-ce que vos parents...

---Ils vous en prient avec moi !

* * *

Quelques minutes après, dans le salon des Darbois, Sergy se voyait fêté comme un soldat au retour d'une longue et périlleuse campagne. M. Darbois l'installait de force dans un fauteuil, sa femme apportait des coussins ; Georges lui préparait un grog, et, attention suprême, tous le complimentaient sur son livre qui, relié en maroquin plein, se pavanait à la place d'honneur sur le guéridon. Quand à Melle Madeleine, musicienne au cœur sensible, exquisement jolie, avec ses cheveux d'or et son profil de médaille, elle ne soufflait mot, mais sa pâleur et son trouble parlaient pour elle. Il faut souvent bien peu de chose pour grandir un homme dans l'esprit d'une jeune fille, et la sœur de Darbois était tout près de considérer Sergy comme une victime ou comme un héros.

On l'invita à dîner, et il se trouva sans courage pour un refus. Il revint même le lendemain, et le surlendemain encore, et ainsi jusqu'au jour où Melle Madeleine lui ayant demandé si vraiment il ne souffrait plus, il avoua que de sa première blessure il avait perdu la mémoire, mais qu'une autre s'était ouverte dont elle seule pouvait le guérir.

ALBERT DELVALLE
(Du Petit Journal.)

Notes Locales

MM. J. A. Paquin et Jos. Perras sont revenus de l'Ouest. Ils ont demeuré à Wolf Creek et à Prairie Creek, deux postes importants sur le Grand Tronc Pacifique et où règne, disent-ils, une grande activité.

Le Capitaine P. E. Lessard et les lieutenants N. A. Boileau et J. E. Thériault, étaient ici, mercredi, afin de réunir les soldats de l'escadron "D" des Carabiniers à cheval de l'Alberta, qui doit se rendre au camp de Calgary, lundi prochain.

M. O. St Germain, avocat, transportera ses bureaux dans la bâtisse du "Progrès" la semaine prochaine.

Madame Hermas Gibeault, gravement malade depuis quelque temps, a été transportée à l'hôpital d'Edmonton, mercredi, après avoir reçu les derniers sacrements.

Les vieux parents de notre curé, le Rév. J. A. Ethier, sont arrivés cette semaine, avec l'intention de demeurer avec leur fils.

Notre curé, le Rév. J. A. Ethier, vient d'être nommé par le gouvernement, pour émettre les permis de mariage.

Dorénavant ceux qui auraient besoin de ces permis pourront s'adresser au presbytère. Ils y trouveront tout ce qu'il faut.

Le Dr J. E. Amyot, de Legal, a été nommé coroner du district.

Nous félicitons notre député, par l'entremise duquel ces nominations ont été faites.

M et Mme Joseph Dupuis, qui étaient dans le pays depuis trois ans, sont retournés à North Yakima, Washington.

M J. A. Nantel est à l'emploi du Progrès depuis cette semaine.

M. Lucien Boudreau M. P. P. était de passage à Morinville cette semaine.

NAISSANCES : Madame Arthur Morin, d'Edison, une fille, Marie-Eléonore. Parrain et marraine, Mr et Mad. Nick Hittinger.

Madame J. Brennies, une fille, Anna-Rosalba. Parrain et marraine, Mr et Mad. J. Gervais.

Madame Omer Houle, d'Edison, une fille, Cécile-Alice. Parrain et marraine, Mr et Mad. Jérémie Houle.

Madame F. Steffes, une fille, Maria-Louisa. Parrain et marraine, Mr M. Steffes et Mad. T. Isike.

Le Devoir dans la Vie

"Un homme n'est pas digne de s'appeler homme s'il n'est pas décidé à combattre plutôt que de se soumettre à l'infamie et de voir ceux qui lui sont chers endurer un tort.

"Une nation n'est pas digne d'exister si elle consent à perdre les vertus austères et viriles, que cette perte soit due à l'accroissement d'un commercialisme dénué de cœur et absorbant tout, à des habitudes prolongées de jouissance et de doux et paresseux bien être ou à la déification d'une sentimentalité inquiète et raffinée."

ROOSEVELT.

Mariage

Mardi, 31 mai dernier, Monsieur Albéric Lafond conduisait à l'autel Melle Dora Houle.

Le marié était accompagné de M. Edouard Loiseau et la mariée, de son père, monsieur Joseph Houle.

Le garçon d'honneur et la fille d'honneur étaient Mr Floribert Lafond et Melle Rosanna Houle.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient à la cérémonie.

Sur la gracieuse invitation de M. Edouard Loiseau, ami du marié, les nouveaux époux, le couple d'honneur et les personnes suivantes : M. et Mme Joseph Houle, Mr et Mme Norbert Houle, Mr et Mme Thomas Houle, Mr et Mme Joseph Houle, Jr, Mr et Mme Isaie Houle, Mr et Mme Omer Houle, Mr et Mme Joseph Ethier, Mr et Mme Léandre Poirier se rendirent chez lui où un superbe dîner fut servi.

Le souper des noces fut pris chez le père de la mariée où assistaient plus de 80 personnes.

On s'amusa joyeusement pendant la soirée, qui se termina fort tard.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

Fetes Amicales

A l'occasion du mariage de Mr Albéric Lafond, un grand nombre d'amis se réunissaient, le 28 de mai dernier au soir, à la salle Steffes, pour enterrer sa vie de garçon.

Plus de 100 personnes répondirent à l'appel des organisateurs, MM. Eugène Gibeault, Edouard Loiseau et Ferd. Steffes.

Une adresse de circonstance fut lue par Mr Eugène Gibeault, après quoi un riche cadeau fut offert à Mr Lafond.

On s'amusa jusqu'à une heure avancée.

Le même soir, les amies de Melle Dora Houle, invitées par Melles Rosanna Houle et Anna Morasse se réunissaient chez elle pour lui offrir leurs meilleurs souhaits à l'occasion de son prochain mariage.

Melle Rosanna Houle lut une jolie adresse, puis offrit à Melle Dora Houle un service de vaisselle et un set à déjeuner, cadeaux de ses amies.

La fête en l'honneur de Mr Lafond terminée, une partie des jeunes gens se rendit chez Mr Houle se joindre aux jeunes filles.

Inutile de dire qu'en compagnie de nos charmantes Canadiennes, hôtes et invités s'amusèrent à qui mieux mieux jusqu'au matin.

Une Grosse Transaction

La compagnie qui exploitait les mines de charbon de Cardiff, vient de vendre à un syndicat de capitalistes de Winnipeg tous ses droits de mines dans Morinville, pour la somme assez rondelette de $300.000.

Les nouveaux propriétaires auraient l'intention de faire l'exploitation de ces mines sur une plus grande échelle encore que la précédente compagnie.

Encore un projet qui va pousser de l'avant Morinville.

Le "Pork Packing Plant" projete

(Suite de la 1ère page)

soin et de diligence convenables de ma part ou de celle de mes employés) je suis incapable de délivrer le nombre de porcs ci-dessus mentionné pendant une année quelconque, la stipulation relative au paiement de deux dollars ($2.00) par porc, n'aura pas de force.

Que si le dit "Plant" est établi, quand je serai appelé pour ce faire, j'exécuterai le présent contrat avec le gérant ou le bureau des directeurs du dit "Plant."

Signé par moi........ce........jour de......1910.

Témoin..................

A tous les Canadiens francais

Rendez-vous en foule prendre part aux rejouissances et demonstrations patriotiques qui auront lieu a Riviere-qui-Barre

Le 22 juin courant

A l'occasion de la fete St Jean-Baptiste, notre fete nationale

PROGRAMME :

A 11 heures, messe solennelle à l'église paroissiale. Sermon de circonstance par le Rév. Père Simard, du Séminaire de St. Albert.

A midi, Banquet, Discours patriotiques.
Courses de chevaux, courses à pieds, joute de "base-ball," jeux divers.
Congrès d'éducation.
Le soir à huit heures, grand Concert donné par les élèves du Séminaire de St-Albert.

La fanfare de l'école industrielle des RR. SS. Sœurs de St. Albert prêtera son concours à la fête.

Vive la Canadienne !